



Chambre des notaires
de l'Ain

ENFANTS VIVANT AVEC UN HANDICAP : QUELS CONSEILS DONNER AUX PARENTS ? ZOOM SUR LE PATRIMOINE ET LA TRANSMISSION

Conférence gratuite animée
par les notaires de l'Ain

20 octobre - 18h

*Salle "espace du lac"
665 chemin de Curtafray
01000 Bourg en Bresse*

Inscription obligatoire



UNOFI

04 74 23 20 21
ou chambre.ain@notaires.fr



Chambre des notaires
de l'Ain

Programme en trois parties :

1- Transmission au profit de la personne vivant d'un handicap

2- Protection de la personne protégée

3- Transmission du patrimoine de la personne atteinte d'un handicap

A l'issue de la conférence, un bon pour une consultation offerte chez un notaire de l'Ain sera remis à chaque participant

*Formulaire à retourner à la Chambre des Notaires de l'Ain
18 bis rue des Dîmes - 01000 Bourg en Bresse*

Nom

Mail

Nombre de
personne(s)
inscrite(s)

Prénom

Téléphone

.....